



LEGENDE

ZONES URBAINES

- UA zone à vocation dominante d'habitat
- UAa secteur au sein duquel les constructions doivent être équipées d'un dispositif d'assainissement non collectif

ZONES AGRICOLES

- A zone protégée en raison du potentiel agronomique, biologique, ou économique des terres agricoles

ZONES NATURELLES

- N zone protégée en raison de la qualité des sites, des milieux naturels et des paysages
- Nh secteur au sein duquel l'évolution modérée du bâti existant est autorisée
- NI secteur autorisant les équipements légers de détente ou de loisirs

— retrait des constructions de 75 m de l'axe de la RD 35 et de la RD 952 en application de l'article L. 111-1-4 du Code de l'urbanisme

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES INONDATION

- zone inondable à préserver de toute urbanisation
- zone inondable déjà urbanisée constructible sous conditions

DEPARTEMENT DE L'INDRE-ET-LOIRE

PLAN  
LOCAL  
D'URBANISME

ELABORATION  
(révision n°1 du POS)

Commune de  
SAINT-PATRICE

Réalisation



2 rue de l'Île-Saint-Martin  
37430 HUISES  
Tél. : 02 47 95 57 06  
Fax. : 02 47 95 57 16

Vu pour être annexé à la délibération du  
Conseil Municipal  
en date du  
approuvant l'élaboration du PLU.  
Le Maire,

Echelle  
1 / 2 000 e

Documents graphiques

4.c

- La Vallée -

